

# Politique. Présentation du Plan campus 2030 et de l'arrivée de l'Ecarn hier lors du conseil d'agglomération du Cotentin

## « Le développement du campus est une priorité »

« La bonne nouvelle du jour, c'est que la Commission des titres d'ingénieur vient de donner son feu vert pour l'implantation de l'Ecarn dans le Cotentin », a déclaré hier David Margueritte, en préambule du conseil communautaire.

Évoquée pour la première fois il y a environ trois ans, la venue de cette école d'ingénieurs privée est donc confirmée (lire ci-dessous). Elle viendra ainsi renforcer les formations diplômantes déjà présentes dans le Cotentin.

### 5 000 étudiants d'ici 2035

« Cette école s'inscrit dans le cadre de la dynamique de notre Plan campus 2030 », poursuit le président de l'Agglomération. L'ambition affichée est de passer la barre des 5 000 étudiants d'ici 2035.

« Dès sa création en 2017, notre collectivité a voulu prendre la compétence (non obligatoire) de l'enseignement supérieur et de la recherche, compte tenu de son caractère éminemment stratégique. Ce Plan campus constitue une deuxième étape, après la mise en place d'un schéma local de l'enseignement supérieur et la consolidation de l'offre, notamment à travers la rénovation de l'Intechmer, l'implantation d'une antenne du Cnam et la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Ifsi. »

Les objectifs ? Répondre aux besoins des entreprises locales, sachant que 25 000 emplois, au bas mot, seront à pourvoir au cours des vingt prochaines années ; inverser la courbe démographique (l'Insee prévoit une baisse importante du nombre de jeunes de 15 à 25 ans en Normandie d'ici à 2050) ; faciliter l'accès des jeunes Cotentinois à l'enseignement supérieur.

Le territoire est en deçà des pourcentages nationaux dans ce domaine, avec « seulement » 25,4 % de jeunes diplômés du supérieur (contre 31,6 %). Par ailleurs, 21 % n'ont aucun diplôme.

Élaboré après des échanges avec les 30 plus grands employeurs, les partenaires, des lycéens et des étudiants, ce Plan campus comprend trois grandes orientations, présentées devant leurs collègues par Nicole Belliot-Delacour et Catherine Bihel, vice-présidentes en charge respectivement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de l'orientation, de la promotion des formations et de la vie étudiante.

La première orientation porte sur le développement du campus en trois polarités complémentaires: le secteur des Fourches, qui va être modernisé (le Cotentin va y investir 8 millions d'euros d'ici 2027) et verra la Maison des étudiants renforcée, notamment par un espace de santé; l'espace René-Le Bas, à aménager pour accueillir de nouvelles formations et améliorer la vie étudiante; et l'Intechmer, auquel pourraient être adossées des formations maritimes et des activités nautiques.

Le deuxième axe consiste à faire du Cotentin un pôle d'excellence pour les métiers de la mer et de l'énergie. Comme le martèle souvent David Margueritte: « Nous n'avons pas vocation à offrir des formations dans tous les domaines. Il nous faut nous concentrer sur nos points forts. » Les besoins en formations bac + 2 ou 3 sont importants, ainsi qu'à un niveau supérieur, en bac + 5.

## Un forum étudiant en 2025

L'attractivité du campus n'est pas négligée non plus. La vie étudiante constitue en effet la troisième priorité, avec la question essentielle du logement. L'Agglomération du Cotentin travaille actuellement avec le Crous de Normandie pour implanter, d'ici 2027, une nouvelle résidence de 120 logements sur un terrain mis à disposition par l'université et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin.

Un premier forum étudiant est également prévu en octobre 2025. Un manager de campus est en cours de recrutement.

Corinne GALLIER



L'Agglomération et la Région veulent mettre l'accent sur le développement de l'enseignement supérieur dans le Cotentin, en particulier autour des filières maritimes, industrielles et des énergies. C'est notamment ce que prévoit le Plan campus 2030. Manche Drones Production